

COMPTE RENDU DU CONSEIL D' ÉTABLISSEMENT

Du jeudi 14 avril 2022 à 17h00

A Strohl Fern – Via di Villa Ruffo, 31 – Rome Réfectoire du Moresco

Membres votants présents : M Pestourie, proviseur - Mme Coester, proviseur adjoint - M Carré, secrétaire général - M Teissonnière, directeur - Mme Guilmot CPE, Mmes Fouquet, Coupey et Imbault, représentantes des personnels du second degré ; Mmes Guépin et Moreau, représentantes des personnels du premier degré; Mme Herlaut représentante des personnels de Naples ; M. Mrdak, représentant des personnels administratifs de Rome ; M. Garramone, Mmes Brofferio et Nachtigal, représentants des parents APE - Mme Battaglia représentante des parents UPEL - Mmes Actis et Cuppelin, représentantes des élèves.

Membres invités présents : Mme Cassan Fayard, agent comptable secondaire - Mmes Barré, De Blesson et Hoffman, conseillères consulaires - M. Spiesser, conseiller consulaire - M. Quinti, vice-président de l'ADALC - Mme Gori, vice présidente du CVL - Mme Tiro, CLAPE - Mme Theodore, chateaumusique - Mme Poissenot, CPE

- Désignation du secrétaire de séance
M. Teissonnière est désigné secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du CE du 06/12/2021. Aucune remarque n'a été formulée.
Vote : 18 POUR 18
- Approbation de l'ordre du jour.
Vote : 18 POUR 18
- Calendrier scolaire:

ROME

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (rythme nord)

Toussaint court
CHATEAUBRIAND ROME

Heures d'enseignement correspondant à une durée hebdomadaire moyenne comprise entre 24h (cas standard) et 26h maximum (cas d'un enseignement bilingue)

août-22	septembre-22	octobre-22	novembre-22	décembre-22	janvier-23	février-23	mars-23	avril-23	mai-23	juin-23	juillet-23	
1 lu	1 je	1 sa	1 ma	1 je	1 di	1 me	1 sa	1 lu	1 me	1 sa	1 lu	
2 ma	2 ve	2 di	2 me	2 ve	2 lu	2 je	2 di	2 ma	2 ve	2 di	2 ma	
3 me	3 sa	3 lu	3 je	3 sa	3 ma	3 ve	3 lu	3 me	3 sa	3 lu	3 me	
4 je	4 di	4 ma	4 ve	4 di	4 me	4 sa	4 ma	4 je	4 di	4 ma	4 je	
5 ve	5 lu	5 me	5 sa	5 lu	5 je	5 di	5 me	5 ve	5 lu	5 me	5 sa	
6 sa	6 ma	6 je	6 di	6 ma	6 ve	6 lu	6 sa	6 je	6 sa	6 ma	6 je	
7 di	7 me	7 ve	7 lu	7 me	7 sa	7 ma	7 ve	7 di	7 me	7 ve	7 lu	
8 lu	8 je	8 sa	8 ma	8 je	8 di	8 me	8 sa	8 lu	8 je	8 sa	8 ma	
9 ma	9 ve	9 di	9 me	9 ve	9 lu	9 je	9 sa	9 di	9 ma	9 ve	9 di	
10 me	10 sa	10 lu	10 je	10 sa	10 ma	10 ve	10 lu	10 me	10 sa	10 lu	10 me	
11 je	11 di	11 ma	11 ve	11 di	11 me	11 sa	11 ma	11 je	11 di	11 ma	11 je	
12 ve	12 lu	12 me	12 sa	12 lu	12 je	12 di	12 me	12 ve	12 lu	12 me	12 sa	
13 sa	13 ma	13 je	13 di	13 ma	13 ve	13 lu	13 sa	13 je	13 sa	13 ma	13 je	
14 di	14 me	14 ve	14 lu	14 me	14 sa	14 ma	14 ve	14 di	14 me	14 ve	14 lu	
15 lu	15 je	15 sa	15 ma	15 je	15 di	15 me	15 sa	15 lu	15 je	15 sa	15 ma	
16 ma	16 ve	16 di	16 me	16 ve	16 lu	16 je	16 sa	16 di	16 ma	16 ve	16 di	
17 me	17 sa	17 lu	17 je	17 sa	17 ma	17 ve	17 lu	17 me	17 sa	17 lu	17 me	
18 je	18 di	18 ma	18 ve	18 di	18 me	18 sa	18 ma	18 je	18 di	18 ma	18 je	
19 ve	19 lu	19 me	19 sa	19 lu	19 je	19 di	19 me	19 ve	19 lu	19 me	19 sa	
20 sa	20 ma	20 je	20 di	20 ma	20 ve	20 lu	20 sa	20 je	20 sa	20 ma	20 je	
21 di	21 me	21 ve	21 lu	21 me	21 sa	21 ma	21 ve	21 di	21 me	21 ve	21 lu	
22 lu	22 je	22 sa	22 ma	22 je	22 di	22 me	22 sa	22 lu	22 je	22 sa	22 ma	
23 ma	23 ve	23 di	23 me	23 ve	23 lu	23 je	23 di	23 ma	23 ve	23 di	23 me	
24 me	24 sa	24 lu	24 je	24 sa	24 ma	24 ve	24 lu	24 me	24 sa	24 lu	24 me	
25 je	25 di	25 ma	25 ve	25 di	25 me	25 sa	25 ma	25 je	25 di	25 ma	25 je	
26 ve	26 lu	26 me	26 sa	26 lu	26 je	26 di	26 me	26 ve	26 lu	26 me	26 sa	
27 sa	27 ma	27 je	27 di	27 ma	27 ve	27 lu	27 sa	27 je	27 sa	27 ma	27 je	
28 di	28 me	28 ve	28 lu	28 me	28 sa	28 ma	28 ve	28 di	28 me	28 ve	28 lu	
29 lu	29 je	29 sa	29 ma	29 je	29 di	29 me	29 sa	29 lu	29 je	29 sa	29 ma	
30 ma	30 ve	30 di	30 me	30 ve	30 lu	30 je	30 di	30 ma	30 ve	30 di	30 me	
31 me		31 lu		31 sa	31 ma	31 ve		31 me	31 sa		31 lu	
heures	0	109,8	78	104	78	89,5	66,5	104	78	93,5	115	0
jours	0	21	15	20	15	17	13	20	15	18	22	0

nombre total d'heures de classe sur l'année : **916**

nombre total de jours de classe sur l'année : **176**

NAPLES

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (rythme nord)

##

Heures d'enseignement dispensées à tous les élèves : correspondant à une durée hebdomadaire moyenne comprise entre 24h (cas standard) et 26h maximum (cas d'un enseignement bilingue)

août-22	septembre-22	octobre-22	novembre-22	décembre-22	janvier-23	février-23	mar-23	avril-23	mai-23	juin-23	juillet-23
1 lu	1 je	1 sa	1 ma	1 je	1 di	1 me	1 me	1 sa	1 lu	1 je	1 sa
2 ma	2 ve	2 di	2 me	2 ve	2 lu	2 je	2 je	2 di	2 ma	2 ve	2 di
3 me	3 sa	3 lu	3 je	3 sa	3 me	3 ve	3 ve	3 lu	3 me	3 sa	3 lu
4 je	4 di	4 ma	4 ve	4 di	4 me	4 sa	4 sa	4 ma	4 je	4 di	4 ma
5 ve	5 lu	5 me	5 sa	5 lu	5 je	5 di	5 di	5 me	5 ve	5 lu	5 me
6 sa	6 ma	6 je	6 di	6 ma	6 ve	6 lu	6 lu	6 je	6 sa	6 ma	6 je
7 di	7 me	7 ve	7 lu	7 me	7 sa	7 ma	7 ma	7 ve	7 di	7 me	7 ve
8 lu	8 je	8 sa	8 ma	8 ve	8 di	8 me	8 me	8 sa	8 lu	8 je	8 sa
9 ma	9 ve	9 di	9 me	9 ve	9 lu	9 je	9 je	9 di	9 ma	9 ve	9 di
10 me	10 sa	10 lu	10 je	10 sa	10 ma	10 ve	10 ve	10 lu	10 me	10 sa	10 lu
11 je	11 di	11 ma	11 ve	11 di	11 me	11 sa	11 sa	11 ma	11 je	11 di	11 ma
12 ve	12 lu	12 me	12 sa	12 lu	12 je	12 di	12 di	12 me	12 ve	12 lu	12 me
13 sa	13 ma	13 je	13 di	13 ma	13 ve	13 lu	13 lu	13 sa	13 me	13 sa	13 lu
14 di	14 me	14 ve	14 lu	14 me	14 sa	14 ma	14 ma	14 ve	14 di	14 me	14 ve
15 lu	15 je	15 sa	15 ma	15 ve	15 di	15 me	15 me	15 sa	15 lu	15 je	15 sa
16 ma	16 ve	16 di	16 me	16 ve	16 lu	16 je	16 je	16 di	16 ma	16 ve	16 di
17 me	17 sa	17 lu	17 je	17 sa	17 me	17 ve	17 ve	17 lu	17 me	17 sa	17 lu
18 je	18 di	18 ma	18 ve	18 di	18 me	18 sa	18 sa	18 ma	18 je	18 di	18 ma
19 ve	19 lu	19 me	19 sa	19 lu	19 je	19 di	19 di	19 me	19 ve	19 lu	19 me
20 sa	20 ma	20 je	20 di	20 ma	20 ve	20 lu	20 lu	20 sa	20 me	20 sa	20 je
21 di	21 me	21 ve	21 lu	21 me	21 sa	21 ma	21 ma	21 ve	21 di	21 me	21 ve
22 lu	22 je	22 sa	22 ma	22 ve	22 di	22 me	22 me	22 sa	22 lu	22 je	22 sa
23 ma	23 ve	23 di	23 me	23 ve	23 lu	23 je	23 je	23 di	23 ma	23 ve	23 di
24 me	24 sa	24 lu	24 je	24 sa	24 ma	24 ve	24 ve	24 lu	24 me	24 sa	24 lu
25 je	25 di	25 ma	25 ve	25 di	25 me	25 sa	25 sa	25 ma	25 je	25 di	25 ma
26 ve	26 lu	26 me	26 sa	26 lu	26 je	26 di	26 di	26 me	26 ve	26 lu	26 me
27 sa	27 ma	27 je	27 di	27 ma	27 ve	27 lu	27 lu	27 sa	27 me	27 sa	27 je
28 di	28 me	28 ve	28 lu	28 me	28 sa	28 ma	28 ma	28 ve	28 di	28 me	28 ve
29 lu	29 je	29 sa	29 ma	29 ve	29 di	29 me	29 me	29 sa	29 lu	29 je	29 sa
30 ma	30 ve	30 di	30 me	30 ve	30 lu	30 je	30 je	30 di	30 ma	30 ve	30 di
31 me	31 lu	31 me	31 sa	31 me	31 ma	31 ve	31 ve	31 lu	31 me	31 sa	31 lu
heures	0	109,5	78	93	78	89	82	104	78	93	115
jours	0	21	15	18	15	17	16	20	15	18	22
nombre total d'heures de classe sur l'année :										919,5	
nombre total de jours de classe sur l'année :										177	

M. Le Proviseur rappelle la procédure, les différents échanges avec les membres de la communauté éducatives et les différentes contraintes.

ROME : Vacances de Toussaint réduites

VOTE 18 ; CONTRE 1 - ABSTENTION 4 POUR 13

Arrivée de M. Carré à 17h15

NAPLES : Vacances de Février réduites

VOTE 19 ; CONTRE 0 - ABSTENTION 6 POUR 13

5. Compte financier :

Mme Cassan-Fayard, Agent Comptable Secondaire présente le compte financier 2021. Cf. document joint transmis avec la convocation.

Un parent APE demande le montant total des impayés : 133000€ pour 2021. Les factures de cette année ont été envoyées les 14 du mois. Ces impayés sont plus le fait de familles italiennes.

Raisons évoquées : difficultés financières, désaccord en cas de séparation.

La Caisse de Solidarité peut aider les familles ponctuellement.

Une Conseillère des Français à l'étranger fait remarquer la baisse des demandes de bourses scolaires par les familles françaises.

Le budget de la mutualisation (formation continue et projets de zone) prend en charge certaines dépenses supportées par l'établissement mutualisateur.

Le Lycée Chateaubriand est devenu en 2022 un des 16 IRF (Institut Régional de Formation)

Un représentant des personnels questionne sur l'évolution des frais de fonctionnement : forte augmentation actuellement pour le gaz, l'eau, l'électricité ...

L'établissement s'emploie à optimiser ses consommations. Il est indispensable que l'établissement augmente ses recettes en accueillant des élèves

Vote sur la sincérité et la rigueur du travail réalisé par les services comptables et validé par l'ordonnateur : 19 défavorable 0, ABSTENTION 5, favorables 14

6. Suites Comité de pilotage des ressources (CPR)

Les conclusions n'ont pas encore été transmises par la direction de l'AEFE suite à la récente mission conduite dans l'EGD Chateaubriand.

Il devrait y avoir des recommandations sur l'attractivité de l'établissement et le rééquilibrage financier

Seul le projet Moresco a déjà été validé par l'AEFE.

L'Ambassade est étroitement liée aux réflexions menées

7. Projet Moresco et constitution du groupe de suivi

Le remboursement est prévu sur 8 ans en fonction de la capacité de remboursement de l'établissement.

L'appel d'offres a été lancé, les offres pour les préfabriqués ont été étudiées. L'entreprise retenue devrait pouvoir commencer dès le 4 juillet.

Contrainte : l'autorisation "préfabriqués" a été accordée jusqu'aux vacances de Noël 2022

Les 5 salles du Moresco seront déplacées dans les préfabriqués durant la période des travaux.

Groupe de suivi : les enseignants souhaitent qu'ils soient plus représentés, la participation d'un AED et d'un représentant des associations péri-scolaires pourrait être intéressante.

Première réunion jeudi 12 mai à 17h.

Les noms sont souhaités pour la semaine prochaine.

8. Préparation rentrée 2022. Informations, échanges sur les horaires par discipline

Demandes d'inscriptions au 14 avril 2022 : 83 pour la maternelle, 64 pour l'élémentaire, ce qui est légèrement supérieur à l'année dernière à la même époque.

Il faut toutefois signaler que seulement 32 inscriptions en PS sur 51 demandes ont été finalisées par le paiement des frais d'inscription

Attractivité : une RDP du primaire évoque la question de la communication notamment sur tous les projets et actions menés en primaire. Les enseignants font beaucoup d'efforts pour valoriser le travail mené. Les parents APE confirment les manques sur ce domaine et pas seulement sur les réseaux sociaux.

L'attractivité existe, c'est la finalisation des inscriptions qui pose problème. Une réflexion doit être menée sur l'offre globale proposée notamment en terme d'amplitude horaire (garderie avant et après le temps scolaire)

Au 2nd degré : des capacités d'accueil totalement saturées.

4 départs seulement annoncés en fin de 4^{ème} pour les écoles italiennes

Horaires par discipline : il avait été envisagée une réduction des horaires d'histoire des arts et du latin tout en respectant la réglementation (30 minutes supplémentaires/semaine d'histoire des arts par rapport aux horaires réglementaires, donner une possibilité supplémentaire aux familles en proposant l'enseignement du latin comme optionnel, souplesse pour les emplois du temps,). Cette proposition a été rejetée par les professeurs du 2nd degré et les parents. L'Ambassade n'y était également pas favorable.

Le Proviseur a décidé de ne rien changer:

Départ de M. Garramone à 18h45

Départ de Mme Battaglia

La Proviseure Adjointe présente les calculs faits pour 4 classes par niveau : 45 heures au-delà des demandes réglementaires.

Pour illustrer la difficulté de confection des emplois du temps (nombreuses options, réforme du bac, nombre important de groupes, nombre de salles disponibles) elle commente un emploi du temps d'une classe de seconde.

9. Voyages scolaires

- Jeux sportifs de la ZESE à Bucarest : cycle 4, une équipe mixte de 8 élèves de 5ème et 4ème, un budget maximal de 400€, 21 au 25 juin

Vote pour avis : 17 POUR à l'unanimité, CONTRE 0 ABSTENTION 0

- Naples 13 élèves de 4ème, Basilicate, un budget maximal de 370€, du 25 au 27 mai.

Vote pour avis : 17 POUR à l'unanimité, CONTRE 0 ABSTENTION 0

10. Questions diverses :

- Fonctionnement mixte (hybride) du Conseil d'établissement souhaité par les Représentants des Parents de Naples : des échanges amorcent la réflexion sur ce sujet.

Fin du conseil 19h30